

grégoriennes. A une entreprise de cette nature, persévérante, ardue autant que féconde, le Saint-Siège ne pouvait refuser ses éloges : et de fait, ils ne vous ont pas manqué. A plusieurs reprises, le Souverain Pontife Léon XIII, d'heureuse mémoire, et en particulier dans sa lettre de mai 1901, voulut donner des éloges à vos travaux, et plus récemment, en février dernier, la Sacrée Congrégation des Rites donnait son approbation aux livres de chant édités par vous et applaudissait à leur diffusion. Pour Nous enfin, qui dès la première heure avons estimé qu'il était de Notre devoir d'employer Notre autorité à restituer au chant grégorien son antique teneur, Nous avons grandement estimé vos travaux, Nous l'avons dit, Nous l'avons témoigné récemment encore.

En effet, au cours de cette fonction solennelle du centenaire célébré au tombeau de saint Grégoire le Grand, afin de consacrer en quelque sorte les débuts de la restauration du chant grégorien, Nous avons voulu, à titre d'exemple, qu'il fût fait usage des livres de Solesmes.

Mais aujourd'hui, ce n'est plus seulement le patient labeur de cette recherche que Nous voulons bénir, c'est bien plus encore votre dévouement absolu au Souverain Pontife. A l'heure même où Nous prenons la résolution de donner des livres de chant liturgique une édition vaticane, revêtue de Notre garantie et destinée à l'usage de toute l'Église, et en réponse à l'appel que Nous adressions dans ce dessein à votre concours em-